



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :  
Laurence ELOY-EPAILLY  
02.32.10.70.73

laurence.elay-epailly@culture.gouv.fr

Références : CP0760572300027-15

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

BATILOGISTIC

Rue de l'Europe

57370 PHALSBOURG

À l'attention de Monsieur Gilles FAURE

CAEN, le **04 AVR. 2024**

**Objet :** Réception du rapport de diagnostic  
**Références :** BARENTIN (SEINE-MARITIME), 2023 - Projet de plateforme logistique  
CP0760572300027  
Arrêté n° 28-2023-265 du 28 avril 2023 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie  
préventive  
**P.J. :** Un rapport

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu le 28 mars 2024 le rapport de l'opération de diagnostic d'archéologie préventive prescrite par l'arrêté du 28 avril 2023 et réalisée par l'INRAP - Direction interrégionale Grand-Ouest.

Au vu des résultats de cette opération, je suis d'ores et déjà en mesure de vous informer que le terrain concerné ne donnera lieu à aucune prescription postérieure. Le terrain est donc libéré de toute contrainte au titre de l'archéologie préventive.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région Normandie,  
Pour la directrice régionale des affaires culturelles,  
et par subdélégation,  
Le conservateur régional adjoint de l'archéologie,

Fabrice HENRION